

Richard Cartwright. Aujourd'hui, que voyons-nous ? Les libéraux déclarent qu'ils ne veulent ni du libre-échange, ni de la protection, et ils vont jusqu'à prétendre qu'ils n'ont jamais préconisé la réciprocité absolue. L'honorable premier ministre actuel se prononça en faveur d'un commerce réciproquement privilégié avec l'Angleterre avant les élections, et il fit voir alors les avantages que nous pourrions tirer de ce commerce. Aujourd'hui, mon honorable ami (M. Wood, de Hamilton), en parlant de ce commerce, dit : " Vous voulez tout avoir et ne rien donner en retour ". Mais aussitôt que l'honorable premier ministre actuel s'est trouvé en Angleterre, dans un milieu de libre-échangistes, l'attitude prise par lui a donné à sa première profession de foi un démenti—pour me servir d'une expression d'une origine anglo-saxonne et qui est peut-être quelque peu trop forte. Se plaçant à un point de vue différent de ses anciennes opinions, il déclara dans cette circonstance, que le Canada n'exigeait rien de l'Angleterre ; qu'il ne lui demandait rien ; mais qu'il était disposé à lui donner tout ce qu'il avait à donner sans réciprocité. Je n'en dirai pas plus long sur ce sujet ; mais je prétends que les ministres actuels ont violé, depuis qu'ils sont au pouvoir, tous les principes qu'ils proclamaient dans l'opposition. Mais le point sur lequel je désire insister particulièrement avant de terminer mes remarques sur le paragraphe de l'adresse que je discute présentement, est la divergence d'opinion qui existe entre les membres du cabinet. Si ces honorables messieurs agissaient d'après les principes du gouvernement responsable et la doctrine parlementaire énoncés par M. Gladstone dans un volume que j'ai sous les yeux—à savoir que tout ministre, en désaccord avec ses collègues sur un point quelconque de la politique du gouvernement, doit donner sa démission ; qu'en aucun cas un ministre ne peut se dépouiller de sa responsabilité individuelle—qu'aucun membre du gouvernement ne peut se dépouiller de la responsabilité que lui fait assumer les paroles de l'un de ses collègues, que ce qui est fait par un ministre tombe sous la responsabilité de tous les membres du cabinet. Examinons la position qu'occupent actuellement nos ministres. On se souvient que M. Blair a répudié M. Tarte dans un discours prononcé

à Ristigouche. Je devais peut-être dire le ministre des Chemins de fer et Canaux et le ministre des Travaux publics ; mais l'autre expression est plus courte, et c'est pourquoi elle est tombée de ma bouche. M. Blair a répudié M. Tarte dans un discours prononcé à Ristigouche sur la question de l'envoi d'un contingent dans l'Afrique australe. Qu'a-t-il dit dans cette occasion ? Il s'est exprimé comme suit : " Il est vrai que M. Tarte peut avoir une certaine manière de voir sur la question, et qu'il a le droit de l'avoir ; mais le cabinet ne la partage pas et M. Tarte n'a pu faire pencher la balance de son côté ". Cette déclaration peut être très juste à un certain point de vue. M. Tarte, en effet, a le droit d'avoir ses propres opinions. Personne ne le conteste ; mais ce que nous contestons, c'est qu'il ait eu le droit devant des assemblées publiques, en dehors du parlement, de déclarer qu'il désapprouvait ce qui avait été fait par le gouvernement, bien qu'il n'eût cessé d'en faire partie. Ce fait me rappelle l'opinion exprimée par un homme d'Etat anglais dans une circonstance où le même principe de responsabilité individuelle était en jeu.

J'oublie le nom du livre où j'ai lu l'opinion que je vais citer ; mais cet homme d'Etat déclara que, lorsqu'il sortit de la salle des séances du cabinet, il dit à un autre ministre qui l'avait accompagné : " Qu'as-tu décidé relativement à cette affaire ? " " Eh bien ! " dit l'autre, " ne le savez-vous pas ? "—Et l'autre ministre ajouta : " Oh ! je l'avais oublié ; mais s'il faut mentir à ce sujet, nous devons tous dire le même mensonge, parce qu'il ne doit y avoir aucune divergence d'opinion. " Or, M. Blair a donné son appui au bill relatif au chemin de fer de la rivière Chaudière (Kettle River Railway Bill), et M. Tarte s'est opposé au bill dans la Chambre des communes quand cette Chambre a été saisie de cette mesure, et l'a fait rejeter, ce qui infligeait une défaite à son collègue, M. Blair. Ce dernier a négocié avec des capitalistes anglais et canadiens un marché pour la construction d'une ligne télégraphique jusqu'à Dawson. M. Tarte, à son retour d'Europe, répudia l'arrangement conclu par M. Blair et a construit, lui-même, la ligne, ce qui a fait subir des pertes à ceux qui avaient négocié avec M. Blair. Ce dernier a donné son appui en comité au bill accordant